

LA COMPÉTENCE : UN CONCEPT NON STABILISÉ...

Extrait de « L'approche par les compétences », Marie-Françoise FAVE-BONNET, Georges STAMELOS, Nicole QUETIN
www://cpu.fr/uploads/media/Atelier2

Répondre après analyse des différentes définitions :

1. Y a-t-il des « invariants » qui se retrouvent dans toutes les définitions ? si oui lesquels ?
2. Quelles sont caractéristiques essentielles de la compétence qui peuvent guider l'élaboration d'une stratégie ?

Des définitions de la compétence :

- En 1989, Philippe Meirieu définissait déjà la compétence comme un « *savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé* ». Plus précisément, on peut nommer compétence « *la capacité d'associer une classe de problèmes précisément identifiée avec un programme de traitement déterminé.* »
P. Meirieu, *Apprendre... oui mais comment*, Paris 1989, ESF.
- Guy Le Boterf, spécialiste du développement de compétences dans le monde du management et de l'entreprise, considère dès 1998 que « *la compétence ne réside pas dans les ressources (connaissances, capacités...) à mobiliser, mais dans la mobilisation même de ces ressources. La compétence est de l'ordre du savoir-mobiliser* ».
G. Le Boterf, *De la compétence : essai sur un attracteur étrange.*
- Pour Philippe Perrenoud, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Genève), « *une compétence est une capacité d'action efficace face à une famille de situations, qu'on arrive à maîtriser parce qu'on dispose à la fois des connaissances nécessaires et de la capacité de les mobiliser à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre de vrais problèmes* ».
Perrenoud précise encore sa conception, dans un document plus récent : « *une compétence permet de faire face à une situation complexe, de construire une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées* ».
P. Perrenoud, *Construire des compétences dès l'école*, Paris 1999, ESF.
- Jacques Tardif, professeur au département de pédagogie de l'université de Sherbrooke (Canada) considérait récemment que « *une compétence est un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations* ».
Définition présentée par Jacques Tardif, conférence du 27 avril 2006 à l'université de Sherbrooke « *L'évaluation des compétences : de la nécessité de documenter un parcours de formation* ».
- Marc Romainville, professeur au département Education et Technologie de l'université de Namur (Belgique) estime, lui, qu' « *une compétence est un ensemble intégré et fonctionnel de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, qui permettront, face à une catégorie de situations, de s'adapter, de résoudre des problèmes et de réaliser des projets* ».
M. Romainville G. Bernaerd, Ch. Delory, A. Genard, A. Leroy, L. Paquay, B. Rey, J. Wolfs.
« Réformes: à ceux qui s'interrogent sur les compétences et leur évaluation ». *Forum pédagogie*, 1998, pp. 21-27
- **Définition du glossaire RNCP** : Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle.
Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...).